PROGRAMME DE FORMATION

Prévention de la corruption (loi Sapin II) : cadres et personnels exposés

Management, RH & Développement professionnel

RÉFÉRENCE	VERSION	ÉDITION	DOMAINE
WF-0655	V2026-004	19 novembre 2026	Management, RH & Développement professionnel

DURÉE	MODALITÉ	PROGRAMME	SANCTION
4 h	Distanciel asynchrone (e-learning)	2 modules 6 leçons	Attestation et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

- Qualifier une situation de corruption active ou passive, publique ou privée, ou de trafic d'influence.
- Appliquer les règles du code de conduite sur les cadeaux, invitations, conflits d'intérêts et paiements de facilitation.
- Situer son rôle dans les huit mesures du dispositif prévu par l'article 17 de la loi Sapin II.
- Réagir à une sollicitation ou à un signal d'alerte et le signaler par le canal prévu.

L'essentiel de la formation

Public visé

Cadres et personnels les plus exposés aux risques de corruption et de trafic d'influence (achats, ventes et export, relations avec les acteurs publics, finance, direction de site), dans les entreprises soumises à l'article 17 de la loi Sapin II ou qui s'en inspirent.

Prérequis

- Aucun prérequis juridique.
- Exercer ou s'apprêter à exercer une fonction en relation avec des tiers (clients, fournisseurs, intermédiaires, acteurs publics).
- Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet.

Modalités et déroulement

Formation à distance, en ligne, à rythme libre, en deux modules. Les cas pratiques suivent le groupe Arvelis, groupe industriel fictif. Chaque leçon associe une courte vidéo d'explication, sous-titrée, transcrite et disponible en version audio, ponctuée de trois questions corrigées dans la vidéo, puis des exercices corrigés en ligne (choix multiples, vrai-faux, classement, études de cas, mises en pratique) ; une fiche mémo imprimable accompagne chaque leçon. Un test de positionnement, non noté, ouvre le parcours et se refait à la fin ; chaque module se termine par un test. Personnes et entreprises sont fictives. Accompagnement par un formateur par messagerie.

Méthodes pédagogiques

- Positionnement en début de parcours
- Apports en vidéo : explications et démonstrations
- Exercices d'application et mises en pratique corrigées
- Production de livrables professionnels
- Atelier de synthèse en fin de module
- Quiz et QCM d'auto-évaluation
- Accompagnement et retours du formateur

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme de formation en ligne, accès individuel à distance
- Vidéos pédagogiques
- Fiches pratiques à conserver
- Quiz et exercices interactifs en ligne
- Correction des productions sur grille de critères
- Messagerie avec le formateur (réponse sous 48 h ouvrées)

Modalités d'évaluation

Positionnement initial et final (non notés) pour mesurer la progression ; dans chaque leçon, trois questions corrigées dans la vidéo et des exercices corrigés automatiquement (choix multiples, vrai-faux, classement, études de cas, mises en pratique) ; test de fin de module de 10 questions à la fin de chacun des deux modules, corrections affichées après validation. Seuil de réussite interne : 70 %. Pas d'examen final. Une attestation de fin de formation est remise ; aucune certification n'est délivrée ni préparée.

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vidéos sous-titrées et transcrites, fiches pratiques, modèles de documents et corrigés en version texte lisible par les lecteurs d'écran, navigation au clavier, rythme libre et durée allongeable pour les exercices chronométrés. Référent handicap joignable pour étudier toute adaptation (durée, supports, outils, modalités d'évaluation).

Référent handicap : **handicap@will-formation.com**

Tarif de la formation

Prix : **330 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

2 modules, 6 leçons — durée totale 4 h.

01 Reconnaître les atteintes à la probité

1. Corruption : qualifier les situations
2. Trafic d'influence et sanctions
3. Cadeaux, conflits d'intérêts, facilitation

02 Appliquer le dispositif anticorruption de l'entreprise

1. Sapin II : les huit mesures
2. Cartographie, tiers et contrôles
3. Alerter et réagir — atelier final